Envoyé en préfecture le 24/11/2023
Reçu en préfecture le 24/11/2023
Publié le
ID : 060-216004085-20231124-DEC2023006-CC

Mairie de MONTAGNY-EN-VEXIN
3 place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 – E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

Décision 2023-006

Le Maire de Montagny-en-Vexin

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10.

VU le Code de la Commande Publique

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant délégations accordées au Maire et l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits aux différents budgets

VU le budget adopté et notamment l'inscription en section fonctionnement de ce document budgétaire de crédits concernant les prestations de service

Décide :

- Article 1 : de signer la convention tri-partite entre la commune de Montagny-en-Vexin, le Département de l'Oise et la compagnie CHEVAL ROUGE 78 rue de Préeau 60530 Ercuis pour un spectacle très jeune public le 8 Décembre 2023 pour un montant de 525 €.

- Article 2 : les dépenses correspondantes sont inscrites au budget communal.

- Article 3 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son enregistrement au contrôle de légalité

- Article 4 : ampliation de la présente décision sera faite au contrôle de légalité

Article 5 – Madame la secrétaire de mairie et M. le Trésorier du service de gestion comptable de Méru sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Montagny-en-Vexin, le 24 novembre 2023
Loïc TAILLEBREST, Maire

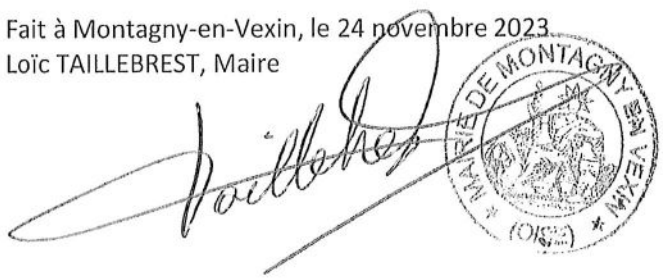

Publié le

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC2023006**
Objet :	**CONVENTION TRIPARTITE COMMUNE DEPARTEMENT CHEVAL ROUGE POUR SPECTACLE 8 DECEMBRE 2023 pour 525 euros**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	060-216004085-20231124-DEC2023006-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 060-216004085-20231124-DEC2023006-CC-1-1_0.xml		
Annexe (Acte d'engagement)	application/pdf	503.9 Ko
Nom original : DEC 2023-006.pdf		
Nom métier : 11_AE-060-216004085-20231124-DEC2023006-CC-1-1_1.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	2.8 Mo
Nom original : CONVENTION 8 DEC 2023.pdf		
Nom métier : 99_DC-060-216004085-20231124-DEC2023006-CC-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 novembre 2023 à 18h06min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 novembre 2023 à 18h06min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 novembre 2023 à 18h06min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 novembre 2023 à 18h06min52s	Reçu par le MI le 2023-11-24